



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 28 octobre 2014

### Communiqué de presse

## LE PRÉFET SE FÉLICITE DE LA POSE DE LA CHARPENTE MÉTALLIQUE DANS LE CADRE DES TRAVAUX POUR LE RACCORDEMENT A2/A23



Les travaux de complément d'échangeur entre les autoroutes A2 et A23 se poursuivent au niveau de l'étang du Vignoble. La nuit dernière, du 27 au 28 octobre, une phase importante des travaux de la construction du viaduc qui enjambera à terme les deux autoroutes vient de s'achever. En effet, une partie de la charpente métallique du viaduc repose désormais au-dessus l'A2 dans le sens Paris – Bruxelles.

Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, félicite les services de l'État et les opérateurs ayant participé à cette phase remarquable de travaux réalisée de nuit. Ils se sont particulièrement mobilisés pour aboutir à ce résultat en limitant au maximum la gêne occasionnée aux usagers.

Pour des raisons évidentes de sécurité, cette phase délicate et spectaculaire dite de « lançage » s'est déroulée sous coupure partielle de l'A2 pendant la nuit jusqu'à ce que la charpente soit posée sur ses appuis. Le choix a été pris de réaliser l'opération technique de nuit afin de minimiser la gêne aux usagers de l'autoroute.

Cette phase de travaux de complément d'échangeur, orchestrée par les services de l'État, clôture sans encombre la première phase du lançage. La seconde des trois phases nécessaires au positionnement du viaduc sur ses appuis définitifs aura lieu avant Noël. Elle marquera la symbolique du franchissement total de l'A2.

Plus d'informations et de photos sur le site des services de l'État dans la région Nord – Pas-de-Calais : <http://www.nord.gouv.fr/Actualites/Actualites/Pose-de-la-charpente-metallique-dans-le-cadre-des-travaux-pour-le-raccordement-A2-A23>

Nathalie Richer, Responsable division maîtrise d'ouvrage  
Michel Leblanc, Responsable service infrastructures

03 20 40 43 09

[nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr](mailto:nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr)  
[michel.leblanc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:michel.leblanc@developpement-durable.gouv.fr)

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement**

44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – [www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr)